

Année 2002

Dieupentale - Ecole

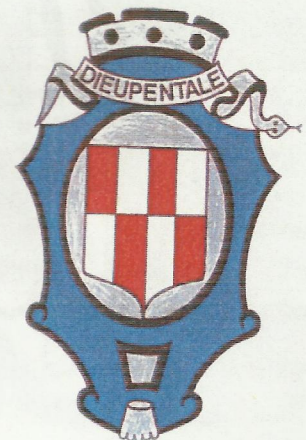


BULLETIN COMMUNAL

Édition janvier 2003

SOMMAIRE

- Page 2* ▶ *Sommaire*
- Page 3* ▶ *Le mot du Maire*
- Page 4* ▶ *Le mot à Paul MARROU*
- Page 6* ▶ *Notre commune : en quelques chiffres*
- Page 7* ▶ *Combien ça coûte*
- Page 8* ▶ *Historique*
- Page 9* ▶ *Projets*
- Page 10* ▶ *Les nouvelles taxes communales*
- Page 12* ▶ *Environnement et cadre de vie*
- Page 13* ▶ *Société ANTAVIA*
- Page 14* ▶ *Association Dieupentalaise Dessin et Peinture*
- Page 15* ▶ *État Civil*
- Page 16* ▶ *Bibliothèque municipale*
- Page 17* ▶ *Club des Aînés*
- Page 18* ▶ *Gym Fizz*
- Page 19* ▶ *Un au revoir*
- Page 20* ▶ *Boule Dieupentalaise*
- Page 21* ▶ *Avenir Sportif Dieupentalais*
- Page 22* ▶ *Liste Assistantes maternelles*
- Page 23* ▶ *A.C.C.A de Dieupentale*
- Page 24* ▶ *Garderie municipale*
- Page 25* ▶ *Comité des Fêtes*
- Page 26* ▶ *Scion Dieupentalais*
- Page 27* ▶ *Le groupe scolaire*
- Page 28* ▶ *Répertoire pratique*





LE MOT DU MAIRE

Dieuportale

Année 2002

Dieuportalaises, Dieuportalais,

Une année qui passe : rien n'est plus banal rien n'est plus inévitable et pourtant même le plus fataliste d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans l'année qui commence le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future, le début d'un nouvel optimisme.

Notre commune qui démographiquement progresse constamment prépare au mieux l'avenir, elle devra se doter des moyens et des équipements nécessaires au cours des prochaines années.

En 2003 Dieuportale verra pousser bon nombre de nouvelles habitations et je l'espère la création de nouveaux commerces. 2003 sera également l'année du début de la rénovation du centre bourg, avec la démolition de la maison que la municipalité a achetée et le début des grands travaux de la traverse de notre village par la RN 113.

Toutes ces réalisations demanderont des moyens supplémentaires, avec efficacité le Conseil Municipal maîtrisera au mieux les dépenses de fonctionnement et veillera à ce que la pression fiscale reste dans les limites du raisonnable.

Toutes ces prévisions ne se feront pas sans un énorme travail et je tiens ici à remercier toute l'équipe municipale qui m'entoure dans mes tâches quotidiennes.

2002 a vu le départ de notre secrétaire Madame Sylvie Bras-Beaudonnet pour la Mairie de Castelsarrasin, je tiens au nom du Conseil Municipal à lui renouveler mes remerciements pour tout ce qu'elle a fait pour notre village et à souhaiter la bienvenue à sa remplaçante Madame Monique Granier. En 2002 notre village a obtenu un prix au concours des villages fleuris, je tiens à remercier l'équipe des employés municipaux et plus particulièrement Monsieur Christophe Chabbert qui tous les ans fleurit notre village.

Je souhaite que 2003 soit notre village s'embellir tout en restant village où il fait bon vivre et où tous les habitants se trouveront en sécurité.

Jean-Bernard LACAZE

Paul MARROU, ancien Maire de notre village, nous a quittés le 3 août, laissant un vide aussi terrible que douloureux au sein de notre commune.

Unaniment estimé et respecté, il était une de ces personnalités marquantes qui font la richesse de l'institution communale, nous avons été fiers et heureux de travailler au côté d'un homme qui incarnait si bien Dieupentale, jusqu'à en devenir une figure emblématique.

Peut-on d'un mot résumer sa vie ?

Certes non, pourtant s'il fallait n'en retenir qu'un pour éclairer la sienne alors sans hésiter je dirais, servir, servir le bien commun, tel était son perpétuel souci.

Il faut dire que son engagement au service de notre commune fut total et pour cause puisque, venant de Bourret, son village natal.

Le 21 mars 1971 il entra au Conseil municipal, le 27 mars 1977 il était élu Maire Adjoint, et le 24 avril 1987 il devenait Maire de notre village, jusqu'au 18 mars 2001 où il avait décidé de ne pas renouveler son mandat.

De toute l'œuvre accomplie par l' élu local, je ne citerai que quelques réalisations, les 2 lotissements de la Boulbène et des Cerisiers, les deux ronds-points D6 et RN113, les deux groupes scolaires, le lac de Monlébrel, le boulodrome, la rénovation intérieure de l'église et bien d'autres réalisations encore.

Même si son activité d'agriculteur et être à la tête de la municipalité depuis 1971 suffit à justifier notre reconnaissance éternelle, je voudrais évoquer la profonde humanité et cette simplicité qui sont propres aux grands hommes.

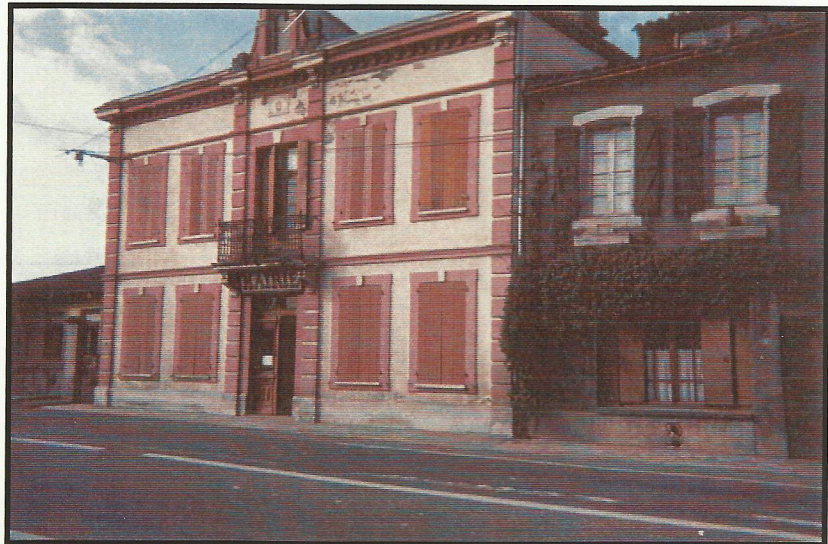
Au nom du conseil Municipal et en mon nom personnel je présente à Marthe son épouse, à ses enfants, Thérèse, Jean, Yves et Laurent, à toute sa famille la profonde sympathie de toute la population de Dieupentale.

Je le fais avec une profonde émotion et rends hommage à la mémoire d'un homme aussi humble que généreux et profondément attaché à sa commune qui gardera de lui un souvenir impérissable.

Jean Bernard LACAZE

Maire de Dieupentale

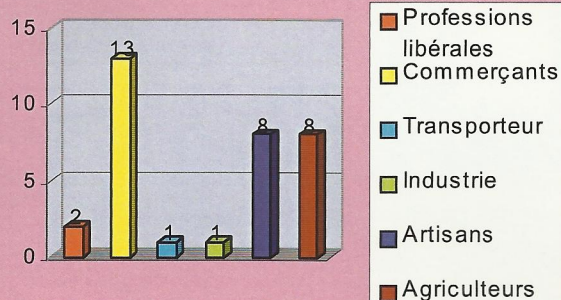






En Quelques chiffres

Les SECTEURS de la COMMUNE



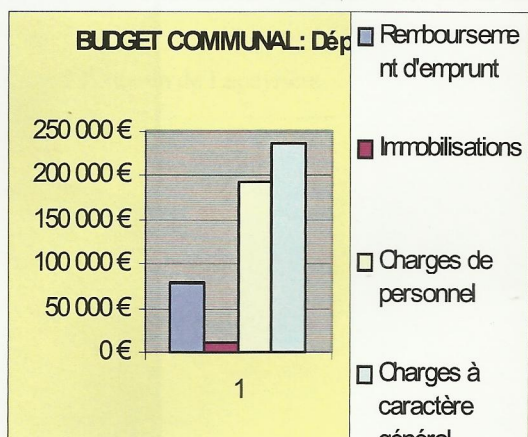
DEPENSES

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	130 388.83 €
Autres charges gestion courante	91 909.73 €
Charges financières	24 438.26 €
Charges exceptionnelles	14 086.74 €
Charges de personnel	193 776.51 €

Dépenses d'investissement

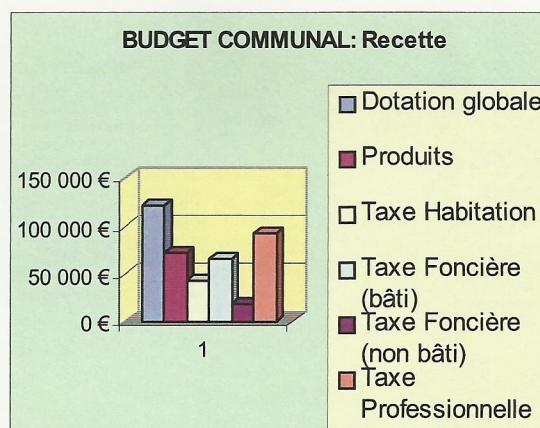
Immobilisations corporelles	9 909.54 €
Remboursement d'emprunt	77 807.00 €



RECETTES

Recettes de fonctionnement

Dotations et participations	121 499.32 €
Produits de services	33 643.81 €
Autres produits gestion courant	22 709.84 €
Produits financiers	8.01 €
Produits exceptionnels	14 686.34 €
Taxe Habitation	42 835.00 €
Taxe Foncière (bâti)	65 136.00 €
Taxe Foncière (non bâti)	18 276.00 €
Taxe Professionnelle	92 193.00 €



Combien ça coûte

I) IMPASSE DE LA MOTHE

La Communauté des Communes a pris à sa charge le revêtement de l'impasse de la Mothe pour un montant de 5 222.33 € TTC
Participation de la Mairie : 1 524.49 € TTC.

II) LOTISSEMENT LES CERISIERS

Après la réalisation de la dernière tranche des travaux, le coût total des aménagements s'élève à 127 721.75 € TTC.

III) LOGEMENT DE LA POSTE

Acquisition en cours pour un montant de : 22 867.35 €

IV) MAISON DE MME GENTY

Acquisition en cours pour un montant de : 75 000 €





HISTORIQUE

Dieupentale

CHEMIN DU STADE

Le chemin du Stade était une servitude sur une propriété privée de la Commune.

Vu le trafic de plus en plus important sur ce chemin, il est très vite devenu nécessaire de le remettre en état.

Afin que la Communauté de Communes puisse prendre à sa charge l'entretien de ce chemin après sa remise en état, ce dernier devait être communal.

Sur la demande du Conseil municipal, une enquête publique a permis le classement dans la voirie communale du chemin du Stade.

La réfection de ce chemin a commencé :

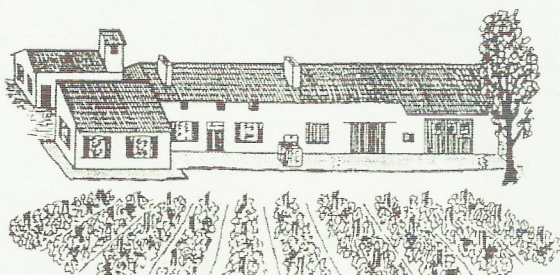
déplacement du poteau électrique pour permettre l'élargissement du chemin

le passage côté RN113 est entièrement refait.

la canalisation des eaux usées.

Le reste des travaux sera réalisé en 2003.

DOMAINE DU PARC



Jean-Bernard LACAZE

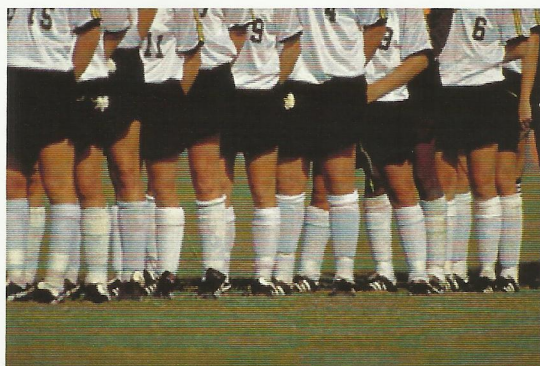
Viticulteur

165, Chemin de Margastau
82170 DIEUPENTALE

Vente directe à la propriété

Halle du Sud Ouest

(& : : 05.63.02.52.38





PROJETS

Dieupentale

TRAVERSEE DU VILLAGE : LA RN113 et la RD6

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin 2001, notre grand projet est le réaménagement du village sur la route nationale 113 et la route départementale 6.

Lors de la réunion du 18 décembre dernier, nous avons échangé nos idées, et nous vous en faisons aujourd'hui un résumé.

Il est prévu d'une part :

- un rétrécissement afin de faire ralentir le trafic, côté Bordeaux, de la rue Capelas à la rue Cassessole.
- des accotements, trottoirs, places de parking et également un rétrécissement à 6 mètres de large, de la rue Cassessole jusqu'au stade, côté Toulouse.
- chaussée rétrécie et bordures de trottoir, du chemin de La Mothe jusqu'au rond-point côté Bordeaux.

d'autre part :

- réaménagement par un espace vert après démolition de la maison GENTY et aménagement d'un parking.

- une piste piétonnière bordera la RN113 du rond-point jusqu'au stade.
- d'enfouissement des réseaux EDF et PTT ;
- éclairage public.



TOURRET
peinture
Bernard TOURRET

Ravalement de façades, revêtements muraux et sols
Vitrage isolant de rénovation
Peinture décorative

82170 DIEUPENTALE—Tél : 05.63.64.41.06
Port. : 06.08.63.01.18

Les nouvelles taxes communales

Pour aider la commune dans les aménagements consécutifs à l'augmentation de la population de notre village, de nouvelles taxes sont institués qui touchent les nouveaux résidents et ceux d'entre nous qui prévoient d'agrandir leur propriété.

PVNR (Participation pour voies nouvelles et réseaux)

Conformément à la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) où l'article 46 stipule : « Le conseil municipal peut instituer une participation pour le financement de tout ou partie des voies nouvelles et des réseaux réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions ».

Le conseil municipal de votre commune a voté à l'unanimité la délibération instaurant le principe de la participation pour création de voies nouvelles et réseaux sur le territoire communal. (CM du 03 mai 2002).

Une deuxième délibération interviendra prochainement, pour fixer, par zone, la part du coût des travaux à la charge des propriétaires.





TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT : TLE

Objet : financer les travaux d'équipements publics communaux.


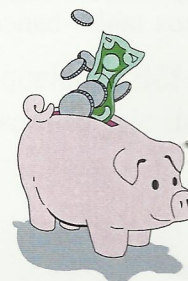
Article 1585 A du code général des impôts : une taxe locale d'équipement établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments de toute nature est instituée :

- de plein droit : dans les communes de 10 000 habitants et au-dessus; dans les communes de la région parisienne figurant sur une liste arrêtée par décret.
- Par délibération du conseil municipal dans les autres communes. Les délibérations par lesquelles le conseil municipal institue la taxe ou ultérieurement la supprime sont valables pour une durée de trois ans minimum à compter de la date de leur entrée en vigueur.

La taxe est perçue au profit de la commune. Elle a le caractère d'une recette extraordinaire.

Le 6 octobre 2002, le Conseil Municipal de votre commune a voté à l'unanimité pour l'instauration de cette taxe.

Le 8 novembre 2002, les membres du Conseil Municipal ont fixé le taux de la T. L. E 1 % de la valeur de l'ensemble immobilier dans les conditions de l'article 1585 D du code général des impôts.



**MAÇONNERIE GÉNÉRALE - TOITURE
RAVALEMENT DE FAÇADE À L'ANCIENNE**

OULIÉ Thierry

23, Avenue du Général Larroque
82170 DIEUPENTALE
Tél. : 05 63 02 58 91 - 05 63 64 38 34
Portable : 06 15 06 49 66
R.M. 403 189 392 - R.M. 8201
SIRET : 403 189 392 000 18 - Code A.P.E. : 452 V

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Dieupentale



Tables-bancs

En partenariat avec la Communauté de Communes, mise en place de tables-bancs et de poubelles en bois dans la cour de l'école et au bord du canal pour le plaisir des promeneurs.

Chemins de randonnée

Une opération « débroussaillage » a été effectuée sur les chemins de randonnée, chemin des Couderdis et de la Fraysse. Un projet d'aménagement est en cours pour 2003.

Concours villages fleuris

Cette année encore, la Commune a participé au concours des villages fleuris. Nous avons remporté un trophée et reçu les félicitations du jury.

Pour l'année 2003, chaque habitation peut y participer, si elle est mise en valeur par des plantations florales.

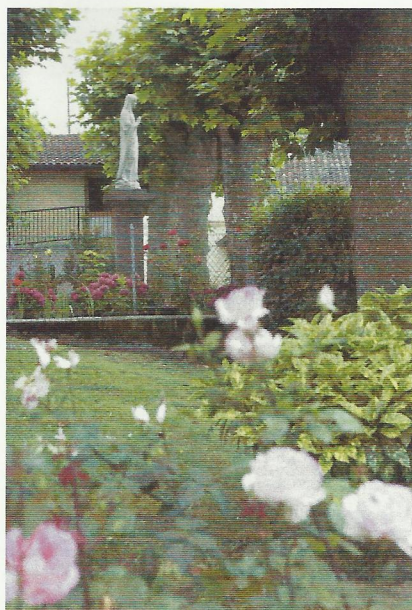
Peut-être figurera-t-elle sur le calendrier ?

Dégradations dans le village

Tags et squats à la gare :

Suite à notre inquiétude, la SNCF a reconnu la nécessité de murer la gare.

Les « tagueurs » s'attaquent également au mur du terrain de Tennis, aux toilettes municipales, aux tables-bancs et aux couvercles des poubelles.





SOCIETE ANTAVIA

I- Activité :

L'activité de la Société Antavia est la révision générale et maintenance d'équipements aéronautiques. Les services de maintenance des compagnies aériennes entretiennent les avions (selon des normes internationales strictes) en réalisant des échanges standard des équipements déposés lors des visites techniques. Les équipements sont eux-mêmes révisés par des sociétés comme Antavia (cinq en France et une douzaine en Europe).

II- Lignes d'activités :

Antavia est homologuée par la DGAC française (JAE 145) et par les autorités aéronautiques Nord Américaines FAA (Far 145) pour intervenir sur :

- Génération électrique : alternateurs, génératrices, démarreurs.
- Hydraulique : vérins, trains d'atterrissage, freins, pompes.
- Éclairage : phares, feux, éclairage cabine.
- Équipements de cabine : fours, machines à café, toilettes.
- Pneumatique : valves de pressurisation cabine.
- Électronique : cartes et circuits imprimés.
- Roues.

III- Chiffres clefs :

	1197	1998	1999	2000	2001	2002
Effectifs	14	25	33	42	48	52
CA Million d'Euro	1.31	2.07	2.83	3.58	5.43	6.53
CA Million de Francs	8.6	13.2	18.6	23.5	35.6	43

IV—Clients principaux :

- Air France.
- Bombardier Canadair (pour les avions anti-feu exploités en Croatie, Grèce, Italie, Espagne et la France).
- Dassault Falcon (Avions d'affaire).
- ATR (Avions de transport régionaux).
- EADS Airbus France (ex Aérospatiale).

Ces cinq clients représentent 80% du CA.

V- Développement :

- 400 m² de bureaux disponibles en juin 2003 porteront la surface des locaux de Dieupentale à 1600 m² (1200 à Grisolles dans les locaux de l'ex Sogamat). L'atelier disposera de l'espace des bureaux actuels : Des recrutements relatifs aux personnels administratifs, méthode et finance seront possibles.
- Un contrat devrait être finaliser avec Air France portant sur la maintenance des sièges pilotes et copilotes de toute la flotte (400 sièges / an). Cela conduira Antavia à ouvrir un établissement en région parisienne (en juin 2003). Avec 8 à 9 personnes.



ASSOCIATION DIEUPENTALAISE

DESSIN ET PEINTURE

ACTIVITE DE L'ANNEE 2002.

Le 12 mars au cours d'une Assemblée Générale extraordinaire un nouveau bureau a été désigné à savoir :

- *Président : M. Jean-Claude BENABEN*
- *Vice Président : Mme Josette RAULET*
- *Secrétaire : Mme Lise KRZEPISZ*
- *Secrétaire adjointe : Mme Suzanne SERRES*
- *Trésorier : M. Lucien REY*
- *Trésorier Adjoint : Mme Simone SIMONATO*

Au cours de l'exposition annuelle à la salle des fêtes les 14,15,16 juin : 68 œuvres furent présentées aux Dieupentais réalisées uniquement par les adhérents.

Cette action est un excellent creuset pour renforcer l'association et attirer de nouveaux sympathisants.

OBJECTIF 2003 !

- *Séances de Dessin et Peinture en atelier*
- le mardi hors période scolaire de 14 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures. Ces séances se déroulent dans une ambiance conviviale mais aussi ludique.
- *Présentation des œuvres de l'année 2002/2003 les 13,14,15 juin à la salle des fêtes réalisées par les adhérents avec un espace enfant plus conséquent.*

Cette exposition est un lieu d'échange et de partage des goûts de la peinture.

Jean Claude BENABEN.

Ils sont arrivés ...



Aghate TORNERO
 Estelle, Flora BORDES
 Marine, Chloé, Chantal HARMAND
 Emma SANCE
 Yanis, Léo, Gabriel PORTUGAL
 Léonnie, Sophie, Monique Marie ETIENNE
 Paul, Jacky, Alain CANER
 Aurore, Patricia, Pascale FLABEAU-CAVAILLER

Le 7 janvier 2002 à Toulouse
 Le 25 février 2002 à Saint-Jean
 Le 2 mars 2002 à Montauban
 Le 7 mars 2002 à Saint-Jean
 Le 1 juin 2002 à Montauban
 Le 17 juillet 2002 à Montauban
 Le 2 octobre 2002 à Toulouse
 Le 11 novembre 2002 à Montauban

Ils se sont unis ...



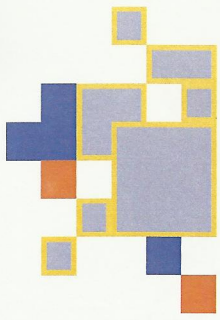
PRATMARTY René, Jean-Philippe et DENOS Gwénaëlle, Virginie	Le 13 avril 2002
FELIPE Olivier, Daniel et PEMEJA Patricia, Stéphanie, Julienne	Le 6 juillet 2002
SENAC Dominique, Fabien et MALBREIL Pascale, Françoise	Le 9 novembre 2002



Ils nous ont quittés ...

TAILLEFER Louis, Antoine
 POMIES Pierrette, Aline, Henriette
 GONZALEZ Maria
 MARROU Paul, Justin
 LAPORTE André, Raymond
 DELTOUR Sylvette, Marguerite

Le 7 janvier 2002
 Le 18 février 2002
 Le 25 avril 2002
 Le 3 août 2002
 Le 6 août 2002
 Le 19 octobre 2002



Bibliothèque municipale

Avec l'année nouvelle la bibliothèque présente

Bilan de l'année 2002

Merci à toutes et tous les fidèles lecteurs qui permettent le maintien des statistiques au dessus du niveau national.

Depuis son ouverture la bibliothèque ne cesse de proposer une grande diversité d'ouvrages n'hésitez pas, vous qui n'êtes jamais venu à nous rendre visite, vous trouverez dans les rayons, documentaires, romans policiers, d'aventures, d'évasion, de fiction ainsi que des revues mensuelles à disposition du public, un important choix pour nos jeunes lecteurs qui ne sont pas oubliés.

La bibliothèque remercie chaleureusement l'équipe pédagogique de ses passages scolaires fréquents les mercredis matins.

Comme par le passé la
bibliothèque restera disponible à tout
public en proposant chaque année
des nouveautés.

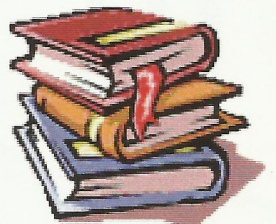
Le prêt et
l'inscription sont gratuits seule obli-
gation, veiller à éviter la perte
ou la détérioration, ramener les ou-
vrages empruntés dans un temps
raisonnables.



Shislaine FELPE

Horaires d'ouverture :

Mercredi matin : réservé à l'école
Mercredi de 14 h à 17 h : tout public
Jeudi de 16 h à 18 h : tout public
Samedi de 10 h à 12 h : tout public



Dieupentale

CLUB DES AINES

BONNE ANNEE

2003

*U*ne nouvelle année vient d'éclorre, tous les vœux au club, de santé et de prospérité ; c'est avec tristesse que le club a été endeuillé avec la perte de quelques adhérents en 2002.

Les activités du club 2002 se sont succédées tel que voyage à Arcachon, visite à la cité de l'Espace ou après-midi spectacle, bien entendu de temps en temps un coup de fourchette et nos deux lotos.

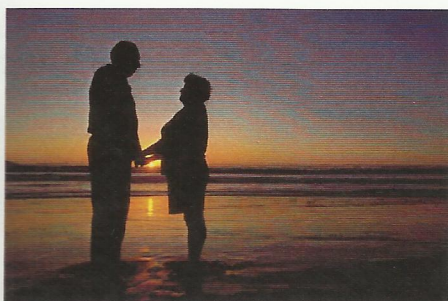
En 2002 le club des Aînés s'est distingué avec notre adhérente Madame ISAAC qui a défendu avec brio les couleurs Dieupentalaises, et obtenu le premier prix départemental des Dicos d'Or.

Pour 2003, diverses animations sont programmées sans oublier notre prochain loto le 16 mars 2003.

A toutes les personnes en âge de nous rejoindre et dont nos activités intéressent, nous lançons un appel de bienvenue.

Le bureau du 3^{ème} âge s'active toujours au devenir du club.

Ghislaine FELIPE



Dieupentale



GYM FIZZ

Dieupentale

Année 2002



L

es sportives ont repris leurs activités dès la rentrée scolaire, dans la salle des fêtes.

Les cours de gym se déroulent le lundi de 20 h à 21 h à Monbéqui (nouveau depuis cette rentrée).

- le mardi de 19 h à 20 h à Bouillac
- Le mardi de 20 h à 21 h à Comberouger
- Le mercredi de 19 h à 20 h à Cucamville
- Le mercredi de 20 h à 21 h à Dieupentale
- Le jeudi de 20 h à 21 h à Bessens.



Évelyne notre prof nous fait travailler tous les muscles, des cervicales au mollet en passant par les fessiers, les biceps et les abdominaux.

Dès les beaux jours, après les vacances d'avril nous parcourrons les rues de Dieupentale en marchant et en courant pour les plus courageuses.

Nous marchons durant l'été également, ce sont des moments de détente et de convivialité très agréables

Près de 30 sportives sont présentes tous les mercredis, certaines font même deux ou trois séances par semaine.

Bien sûr un repas convivial est réalisé en fin de saison, en 2002, nous sommes allés nous régaler au Félix, puis nous avons dansé. Toutes les sportives des communes voisines se retrouvent ainsi et discutent sans fin.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, une place vous sera faite et l'accueil sera sympathique.

Bonne année à toutes et à tous, sportez-vous bien.

Le bureau



Le Relais des Mousquetaires

15, rue du Général Larroque

82170 DIEUPENTALE

☎ : 05.63.02.54.53

Siret : 314 564 840 00044

Horaires d'ouverture

7 h à 12 h 30

15 h 30 à 19 h 30

FERME LE DIMANCHE A MIDI

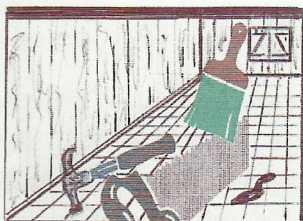
LUNDI A MIDI



Les Mousquetaires

En cette fin d'année, nous avons le regret de voir se fermer notre station service.

Nous remercions **Monsieur et Madame SALVADOR** de leur présence durant toutes ces années au sein de notre commune et de l'accueil chaleureux qu'ils nous ont toujours réservé.



RENOV OUSTAL

TURLAN André
35 bis, avenue du Général Larroque
82170 DIEUPENTALE
Tél : 05.63.02.57.95 ou 05.63.30.54.15 (domicile)

MENUISERIE : rénovation, fabrication, volets, portails, placards,
PEINTURES, TAPISSERIES.
SERRURERIE : réparations, remplacement.
CARRELAGE : pose à la colle, raccords, ...
MINI-TRAVAUX : maçonnerie
Pose de Clôtures.

BOULE DIEUPENTALAISE

SAISON 2002

Dieupentale

Les manifestations officielles organisées dans le courant de cette année ont connu un succès important grâce à nos infrastructures agréables qui sont de plus en plus appréciées par les pétanqueurs de la région, ainsi que les bonnes relations sportives envers les visiteurs et les membres actifs de notre club. Les fidèles de nos lotos, que nous tenons à remercier une fois encore, nous ont permis de réaliser quelques bénéfices supplémentaires, et nous allons pouvoir au mois de janvier 2003, faire réparer les dégâts de vandalisme opérés sur les vitres du boulodrome.

Nous avons l'intention de faire, dans le courant de cette nouvelle année, quelques manifestations non officielles, ouvertes à tous les Dieupentais. Vous en serez informés par le bulletin municipal, nous espérons que vous viendrez nombreux vous joindre à nous et qu'il vous sera ainsi possible de faire connaissance avec notre club.

Par le biais du club du 3ème âge, nos pétanqueurs se sont honorablement comportés lors des compétitions entre aînés et nous félicitons de porter haut nos couleurs.

Lors de notre assemblée générale, notre trésorière, *Christine DUHAMEL*, a demandé à ne plus être reconduite dans sa fonction pour raison personnelle. Il en a donc été selon ses vœux, mais tenons ici à la remercier pour la clarté avec laquelle les comptes ont été tenus et pour son long bénévolat. Merci encore et à bientôt sur les terrains.

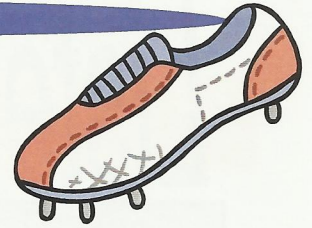
Voici donc la composition du bureau pour l'année 2003:



Présidente : Marie-Christine HADOUX
Secrétaire : Nicole AUDIBERT
Trésorier : Franck BEAUDON
Président d'Honneur : Monsieur le Maire
Vice-Président : Guy AUDIBERT
Secrétaire Adjoint : Michel JONGY
Trésorière Adjointe : Corinne ESPAGNOLLE
Membres : René LAMSERE
Vivian CANESIN
Sébastien BLANC

Bon courage à tous pour cette année.

A bientôt sur les terrains ou aux lotos!!!



Avenir Sportif Dieupentalais

Pour la saison 2001-2002

Le club a créé une entente avec le club de Bessens pour les équipes de débutants, poussins et benjamins ; et une entente avec le club de Verdun pour les moins de 13 ans.

Pour clôturer la saison, un méchoui a été organisé le 23 juin 2002. Avant le repas, les moins de 13 ans s'affrontaient aux vétérans. Après le repas qui fut délicieux, les autres enfants ont joué au foot contre les mamans. Personne ne se souvient des scores.

Après un après-midi aussi agréable, on ne put se quitter et donc on partagea les restes le soir ensemble. Une belle journée très agréable, joyeuse et sportive pour finir la saison en beauté.

Pour la saison 2002-2003 :

Le club a renouvelé son entente avec le club de Bessens, ainsi nos jeunes regroupés peuvent former une équipe dans trois catégories.

Le 15 octobre 2002, le club a organisé un tournoi pour les débutants, les poussins et les benjamins.

Près de 200 jeunes ont participé à cette journée, le beau temps a permis aux familles venues nombreuses d'encourager leur futur Zidane et Barthez.

Nos équipes ont réalisé de belles performances en finissant en 2^e, 3^e et 5^e place au classement des trois catégories.

Le bilan de la journée a été très positif, tant au point de vue de participation, de réussite, de fair play et financier.

Les vétérans jouent pratiquement tous les vendredis soirs, sur le terrain du club ou à l'extérieur.

Une bonne entente et bonne troisième mi-temps permet d'oublier les quelques défaites.

C'est le plaisir de jouer entre eux et de se retrouver qui passe bien avant la joie de gagner.

Le Bureau

Président : M. MARROU Yves

Secrétaire : Mme SANCE Myriam

Entraîneurs : Benjamins : M. THOMAS Alain

Poussins : M. THOMAS Alain et M. VANIER J. François

Débutants : M. COULON Jérémi

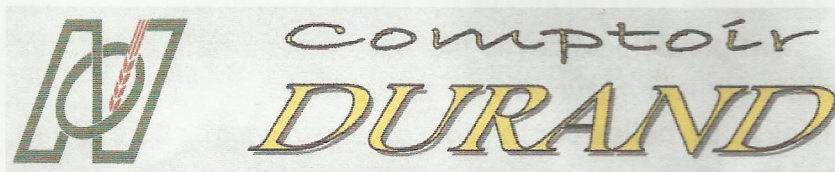
Vétérans : M. THOMAS Alain



Poussins Dieupentale

Liste Assistantes Maternelles

NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	TELEPHONE	ACCUEIL
CARLES	Béatrice	Lieu-dit « La Plane »	82170 DIEUPENTALE	05.63.64.39.91	3+2PS
JAILLOT	Christiane	6, Lot de l'Oliveraie	82170 DIEUPENTALE	06.81.22.44.52	3
LAKSSIOUER	Fatima	28, avenue Général Larroque	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.68.71	3 +1 PS
MICHELIN	Marie-Joseph	16, rue de la Mairie	82170 DIEUPENTALE	05.63.27.78.24	1
SOUM	Sylvette	2, cité la Boulbène	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.55.93	3 +2 PS
TRAUTMAN	Gaëlle	Le presbytère	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.75.98	1
VIAL	Nadine	8, Lot des Cerisiers	82170 DIEUPENTALE	05..63.27.70.04	3



Le Négocier au service
De l'Agriculture

Siège Social : 1, Avenue de Toulouse - 82600 AUCAMVILLE

(05 63 64 42 00

Quatre silos et magasins à votre dispositions :

Grisolles	05 63 67 31 29
Launac	05 61 85 37 44
Fronton	05 61 82 40 50
Dieupentale	05 63 64 35 98





A.C.C.A de Dieupentale



La saison de chasse 2002/2003 ne fait que commencer, mais on note déjà une baisse sensible des effectifs : 30 l'an passé. La diminution du terrain de chasse et quelques décès sont, en partie, la cause de cette baisse.

Le bureau s'est réuni une fois, et l'Assemblée Générale a eu lieu le 26 mai 2002.

La situation financière est excellente, malgré l'importance des lâchers de gibier.

En effet, 380 faisans et 265 perdreaux seront lâchés pendant la campagne, sans compter quelques couples de reproducteurs en fin d'année.

Tous ces efforts ont été possibles grâce aux dévoués chasseurs qui ont organisé 4 ball-traps et 2 lotos.

Des battues sont prévues afin de prélever les 6 chevreuils qui nous ont été octroyés par les autorités.

Le repas traditionnel a eu lieu le 7 juillet 2002 au Boulodrome et a réuni plus de 70 convives.

Merci à Madame CAMPERGUE pour son dévouement.

La fête de la Chasse sera célébrée le 17 novembre 2002.

Le bureau adresse ses meilleurs vœux pour 2003 à tous ses membres et aux habitants de la commune.

Antiquités
Bibliothèques
Le Manoir

Bibliothèques sur mesure
dans boiseries anciennes

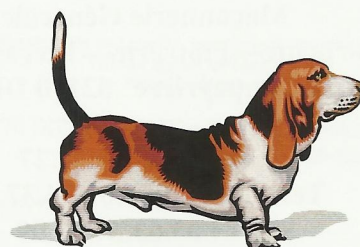
Meubles Directoire et XVIII^{ème}

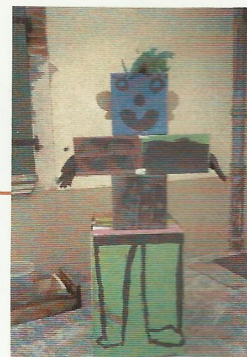
Jean-Louis Dauriac
Le Manoir
82170 Dieupentale

R.N. 113

Téléphones 05 63 02 50 94
06 08 47 35 53

R.C. Oventaban
A 300 123 809 (78 a 50)





Garderie Municipale

Avec 72 enfants inscrits pour l'année scolaire 2002-2003, la garderie fonctionne bien. L'encadrement est toujours assuré par Luce CAMPERGUE, Ludivine NOUAILLES et Annie CUSTODY..

Vacances de Février : ouvert 15 jours .

Vacances de Pâques : après enquête préalable faite auprès des parents, l'effectif a été suffisant pour ouvrir une semaine.

Mois de juillet : par contre, il y a eu cette année une grosse fréquentation tout le mois : jusqu'à 18 couverts à midi sous la tonnelle .

Entre les divers ateliers proposés et les sorties du mercredi, les enfants n'ont pas vu le temps passer :

- 3 juillet : « Poney Club » à Genebrières (82)
- 10 juillet : « Ferm- Aventure » à Verlhac-Tescou (82).
- 17 juillet : Parc de Loisirs « La Récréation » (46)
- 24 juillet : « Domaine du Gazania » à Labastide du Temple (82)
- 31 juillet Barbecue préparé par les enfants et mini-kermesse.

Vacances de Toussaint : Les 2 premiers jours des vacances seulement ont été assurés mais avec 18 enfants chaque fois!

Décembre 2002 :

*Téléthon : Une vingtaine d'enfants ont participé avec d'abord la fabrication des lampions et ensuite la marche nocturne à travers le village avec Luce et les parents—Bravo à tous!

Fête de Noël : 48 enfants étaient présents à la Salle des Fêtes et comme chaque fois cet après-midi a eu un franc succès : vidéo, jeux musicaux, bisous au Père Noël et photos souvenirs, remise des cadeaux et pour finir un bon goûter (merci aux mamans qui chaque année répondent présentes pour nous régaler).

Durant toute l'année scolaire, les mercredis après-midi sont très fréquentés. En effet, les ateliers bricolage et cuisine de Ludivine ont beaucoup de succès et les enfants sont ravis de rapporter leurs réalisations à la maisons..

Heures d'ouverture :

Tous les jours d'école : 7 h 30 à 8 h 45

Mercredis à partir de midi.
Vacances scolaires.

(: 05 63.02.83.18

S.a.r.l. Guy AUDIBERT
Maçonnerie Générale
Charpente—Plâtrerie—Terrassements
215 Chemin de Lapeyrière 82170 DIEUPENTALE

Tél : 05.63.64.47.27

Tél voiture : 06.09.34.37.69

Fax : 05.63.64.12.99

SITE INTERNET : guy-audibert.com
E-mail : [sarl.guy.audibert @wanadoo.fr](mailto:sarl.guy.audibert@wanadoo.fr)



COMITE DES FETES



L'an dernier, les festivités de Dieupentale se sont déroulées les 28,29 et 30 juin.

La clémence du temps a permis un bon déroulement de la fête.

Le vendredi les jeunes se sont défoulés avec la disco de Top ambiance.

Le samedi matin nous sommes allés voir les Dieupentalais avec une fleur, et nous remercions tous les

accueil car grâce à eux compensée.

Puis après le concours puté a eu lieu le repas Et les danseurs ont d'achanteur Jo Arlandis day puis la disco

Le Dimanche, c'était le musique très appréciée L'orchestre Navarro de se dégourdir les



Dieupentalais de leur notre volonté est ré-

de pétanque, très dis- « Mountjétado ».

bord écouté le

qui imite Johnny Hally- No Panic.

retour de la messe en des habitués.

permet au moins jeunes jambes.

La fête de l'an 2003 se déroulera le premier week-end de juillet soit du 4 au 6 juillet . Nous souhaitons que les Dieupentalais rejoignent le comité des fêtes afin de poursuivre nos festivités.

Le bureau vous souhaite une bonne année à tous.



**Boulangerie
Pâtisserie**

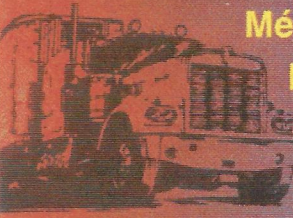
COULON Eric

DIEUPENTALE

TEL. 05.63.02.52.18

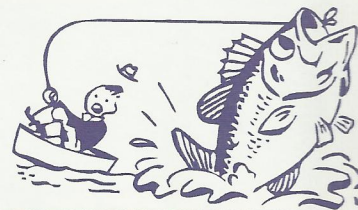
GARAGE G.D.S.

Mécanique
Poids Lourds
Tourisme



RN 113 - Dieupentale - 82170 GRISOLLES ☎ 63 02 52 23

SCION DIEUPENTALAIS



Comme chaque année la société a organisé deux concours de pêche.

Le premier réservé aux sociétaires avec un lâcher de truites, a connu son habituel succès.

Le deuxième a vu s'affronter une trentaine de concurrents. Le vainqueur Monsieur DESQUE, qui est le chef de file de l'équipe de France de pêche de compétition ramena dans la bourriche 274 poissons. Nous avons déversé 15000 gardons ainsi que 40 Black-Bass au lac.

Pour 2003, il est prévu 2 lâchers de truites un pour l'ouverture le 8 mars, l'autre pour le week-end de Pâques, le concours local est programmé le 4 mai suivi du repas annuel, le concours régional le 14 juin.

Les cartes de pêche sont en vente au café et au Relais des Mousquetaires.

Il sera tenu également des permanences au lac les :

- 4 janvier - 8 février - 1 et 2 mars de 10 heures à 12 heures.

Le dimanche 15 décembre en présence de Monsieur Jean Bernard LACAZE, Maire de Dieupentale c'est tenue l'Assemblée Générale.



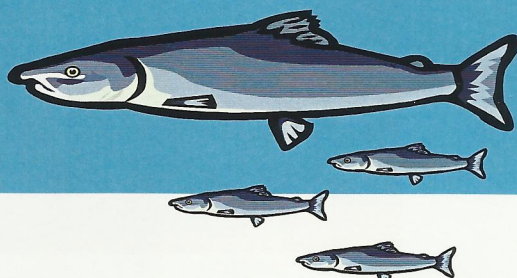
COMPOSITION DU BUREAU

Président : Alain LASALLE
Vice-Président : Thierry TAVELLA
Trésorier : Jean-Claude BENABEN
Secrétaire : André DUCASSE
Membres : Léon TREFEL
René SOULIE
Serge BOULET
Ahmed BENALLOUCHE
Maurice GARDES

Le bureau adresse à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les habitants ses meilleurs vœux pour 2003.

Le Président

Le Bureau



Le groupe scolaire

DIEUPENTALE



D

es nouvelles de l'école

À la rentrée de janvier, une surprise de taille attendait les enfants !!! la neige !!!
Conscientes de la rareté du phénomène, nous leur avons permis d'en profiter pendant plus d'une heure.
Ce fut alors l'occasion d'organiser une compétition amicale de bonhommes de neige.
Petits et grands purent exprimer leurs talents d'artistes.
Il faut dire que la neige à Dieupentale c'est rarissime!!! Alors ...

Les cent trois élèves de l'école et leurs maîtresses vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003.

Déjà un trimestre de passé! Mais les projets sont toujours aussi nombreux, c'est bon signe!
Il y a également des projets qui étaient déjà en cours de réalisation comme le journal scolaire par exemple, les séances de piscine pour les plus grands, des sorties éducatives multiples et variées (théâtre, archives départementales, boulangeries).
Et puis le « Père Noël » nous a fait la surprise de nous offrir par l'intermédiaire d'une maman d'élève qui travaille à Toulouse dix ordinateurs! Eh oui, il ne faut pas se laisser distancer par la technologie de pointe!

Bonne et heureuse année à tous.....

L'équipe des enseignantes.

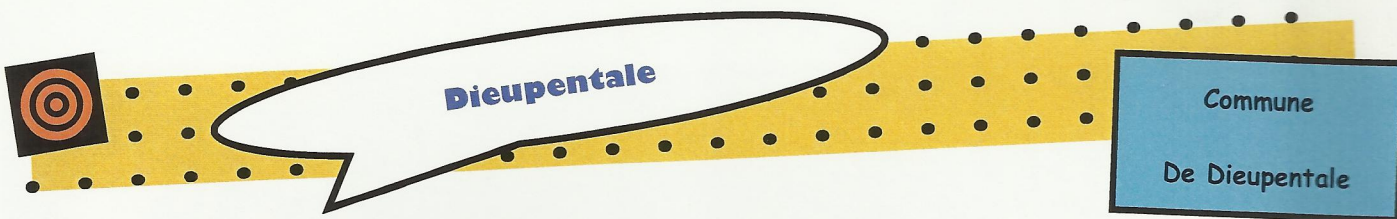


D.F.R. FRUITS ET LEGUMES

Gros- Demi gros
1400, rue des Boulbènes
82170 DIEUPENTALE
(: 05.63.27.77.05

DETAIL
37, rue Balat-Biel
82170 GRISOLLES





REPertoire PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 18h30
 Samedi : de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture du bureau de poste

Fermé le lundi, toutefois, la levée du courrier est assurée.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h30 à 12h00
 de 14h00 à 16h00
 samedi : de 8h15 à 11h00

Environnement

- Déchets verts : ramassage tous les mercredis et jeudis matin. Il est impératif que les déchets soient mis en sacs ou en fagots n'excédant pas 1 mètre. Pour ceux qui le désirent, vous pouvez les porter au quai de transfert.
- Ferrailles, huiles usagées, « monstres » : Quai de transfert, chemin de Lapeyrière
 Tél : 05.63.64.49.80
 Horaires d'ouverture :
 - Fermé le lundi
 - Mardi, mercredi, vendredi : de 8h00 à 12h00
 de 13h30 à 17h30
 - Jeudi : de 8h00 à 12h00
 - Samedi : de 8h00 à 12h00
 de 13h30 à 16h30
- Gravats : faire appel à un professionnel pour leur évacuation.

Permanences centre PMI à Grisolles

- Permanence sociale de la DDASS
 Assistante sociale : Mme MARTORY – tous les mardis matin de 9h à 12h.
- Permanence de la CPAM
 - Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h.
- Centre médico-psychopédagogique :
 - les jeudis (sur rendez-vous au 05.63.64.19.79)
- Consultation des nourrissons et vaccinations des adultes
 - Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h.

Tarifs communaux

- Location de la salle des fêtes
 - aux Dieupentalais sans chauffage 77 €/jour
 avec chauffage 106 €/jour
 - aux autres usagers sans chauffage 137 €/jour
 avec chauffage 183 €/jour
 - caution pour tous 152 €

☐	Location de la remorque-benne	20 €/jour
☐	Divers :	
	- Photocopie	0.15 €/feuille
	- Télécopie	0.30 €/feuille
	- Repas de cantine / garderie	2.61 €
	- Heure de garderie	0.76 €
☐	Adhésion au club de Tennis :	15.24 €

Services et adresses utiles

- ☐ Mairie : Tél : 05.63.02.50.00 – Fax : 05.63.02.87.65
- ☐ Trésor Public : Place du Parvis Grisolles : Tél : 05.63.67.30.12
- ☐ Compagnie Générale des Eaux – rue de Lunel-Grisolles : Tél: 05.63.27.02.50
- ☐ EDF/GDF : rue de Lunel-Grisolles : Tél : 05.63.27.12.70
- ☐ Point relais ANPE – 9, rue François Faugères-Grisolles : Tél : 05.63.27.05.70

Groupe Scolaire

- ☐ Ecole maternelle publique mixte : rue Cap Del Barry – Dieupentale : Tél : 05.63.64.31.73
- ☐ Ecole primaire publique mixte : rue Cap Del Barry – Dieupentale : Tél : 05.63.64.34.70

Garderie municipale

- ☐ Rue Cap del Barry – Dieupentale : Tél : 05.63.02.83.18

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 7h30 – 8h45

16h30 – 18h30

le mercredi vaqué :

7h30 – 18h30

Associations

- ☐ Association Dieupentalaise Dessin et Peinture
 - Président : Jean-Claude BENABEN – Tél : 05.63.02.50.00
- ☐ Association Communale de Chasse Agréée
 - Président : Michel JONGY – Tél : 05.63.02.60.51
- ☐ Club des aînés
 - Présidente : Ghislaine FELIPE – Tél : 05.63.02.50.54
- ☐ Comité des Fêtes
 - Présidente : Corinne ESPAGNOLLE – Tél : 05.63.02.67.68
- ☐ Gym Fizz
 - Renseignements auprès de Corinne ESPAGNOLLE : Tél : 05.63.02.67.68
- ☐ La Boule Dieupentalaise
 - Présidente : Christine HADOUX : Tél : 05.63.02.56.86
- ☐ Le Scion Dieupentalais
 - Président : Alain LASSALLE – Tél : 05.63.64.44.47
- ☐ Club de Tennis
 - Jean-François COULON : Tél : 06.82.51.51.17

<i>Pour obtenir</i>	<i>Où s'adresser</i>	<i>Documents à produire</i>	
Attestation de recensement	Mairie du domicile	Tout citoyen français (fille ou garçon) âgé(e) de 16 ans doit se faire recenser entre le début du mois où il atteint 16 ans et la fin du mois suivant, pour cela il convient de se présenter en mairie avec le livret de famille des parents et si tel est le cas, le certificat de naturalisation ou le certificat de nationalité française. Une attestation de recensement sera délivrée par la mairie. La photocopie servira pour s'inscrire aux examens (BAC...) permis de conduire..;	Gratuit
Carte d'identité	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance complet comportant filiation, deux photos d'identité sur fond blanc et un justificatif de domicile.	Gratuit
Extrait d'acte de naissance (né en France)	Mairie de lieu de naissance	Indiquer: date de naissance, nom, prénoms Nom de jeune fille pour les femmes mariées.	Gratuit (joindre une enveloppe timbrée)
Extrait d'acte de naissance (né à l'étranger)	Au Service central de l'État Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer: date de naissance, nom, prénoms Nom de jeune fille pour les femmes mariées. Par minitel : 3615 SCEC	Gratuit
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer: date du mariage, nom, prénoms	Gratuit (joindre une enveloppe timbrée)
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte d'identité, un justificatif de domicile. Inscriptions reçues annuellement entre 1 septembre et le 31 décembre. Avoir 18 ans à la clôture de la liste au 28 février de l'année suivante.	Gratuit
Carte grise	Mairie du domicile (pour les particuliers uniquement)	Préfecture dans tous les autres cas.	Par chevaux fiscaux suivant tarif en vigueur.
Carte de séjour	Préfecture ou Mairie du domicile	1er demande de carte de séjour ou demande de droit d'asile : préfecture. Renouvellement	Suivant tarif en vigueur
Carte d'invalidité	Mairie du domicile	Certificat médical COTOREP à retirer en mairie, photo d'identité, (si renouvellement joindre copie de la carte périmée), carte de sécurité sociale, carte de mutuelle et imprimé DSD disponible en mairie.	gratuit
Passeport	Mairie du domicile	carte d'identité, ancien passeport , extrait de naissance ou livret de famille , deux photos et un justificatif de domicile	payant



LISTE DES DONS DU TELETHON 2002

☐ Association Scion Dieupentalais :	23 €
☐ Association Dieupentalaise dessin et peinture :	23 €
☐ Association de la Chasse	30 €
☐ Club du 3 ^{ème} âge :	40 €
☐ Ecole primaire :	151 €
☐ Association Boule Dieupentalaise	
☐ Association Sportive Dieupentalaire (foot)	269.17 €
☐ Dons divers	
☐ Dons du Conseil Municipal	75 €
☐ Marche nocturne effectuée par les enfants de la garderie	13 €

MONTANT TOTAL

624.17 €





La divagation des chiens et des chats est interdite de jour comme de nuit sur tout le territoire de la commune. Ces derniers doivent être tenus en laisse ou muselés.

Les chiens errants, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître ou ne présentant pas de tatouage d'identification, pourront être conduits à la fourrière et abattus après un délai de quatre jours ouvrables et francs, s'ils n'ont pas été réclamés et si le propriétaire reste inconnu. Le délai est porté à huit jours pour les chiens avec collier ou pour les chiens portant la marque de leur maître ou un tatouage d'identification.

Tout frais engendré par les chiens errants, sera à la charge du propriétaire.

Nous vous rappelons que ces propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie doivent obligatoirement en faire la déclaration en mairie.

- Pit-Bulls, Boer-Bulls, Tosas, Staffordshire Terrier, Américan Staffordshire Terrier, Rottweiler et chiens assimilables aux Rottweilers.

